

50279.



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE
E/ECA/AAU/ED/85/6
11 février 1985
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième Conférence des vices-recteurs, présidents
et recteurs des établissements d'enseignement
supérieur en Afrique

Mbabane (Swaziland), 18-22 février 1985

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'APPLICATION DES DECISIONS ET RECOMMANDATIONS DE
LA PREMIERE CONFERENCE DES VICE-RECTEURS, PRESIDENTS ET RESTEURS
DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE

I. Introduction

1. Le thème principal de la première Conférence des vice-recteurs, présidents et recteurs des établissements d'enseignement supérieur en Afrique tenue à Addis-Abeba en janvier 1982 était "l'orientation des établissements d'enseignement supérieur dans le sens du développement des ressources humaines face à l'évolution des besoins socio-économiques des Etats africains". Le Plan d'action de Lagos constituait à cet égard un point de référence clé; on y demandait notamment de prendre d'urgence des mesures pour apporter l'appui politique nécessaire au succès des actions entreprises en vue de restructurer les économies des pays africains et de parvenir à un développement authentique et accéléré sur la base des principes d'autonomie et d'autosuffisance collective et d'une coopération sous-régionale et régionale renforcée.

2. Les principaux objectifs de la première Conférence étaient par conséquent les suivants :

a) Réexaminer le rôle des institutions d'enseignement supérieur en Afrique dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan d'action de Lagos et élaborer les stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs suivants :

- i) Adaptation des programmes aux besoins du développement national;
- ii) Harmonisation des programmes d'étude des établissements d'enseignement supérieur avec les besoins du développement socio-économique dans les Etats africains;
- iii) Participation des établissements d'enseignement supérieur au développement économique des Etats africains pour la production d'une main-d'oeuvre qualifiée répondant quantitativement et qualitativement aux besoins des pays pour parvenir à leur autonomie économique;
- iv) Participation des établissements d'enseignement supérieur à la production des biens et services tels que les pièces de rechange, le matériel pédagogique, le matériel de laboratoire, les manuels et autres éléments nécessaires aux pays ainsi que la prestation de services consultatifs;
- v) Création de liens appropriés entre l'éducation, la formation et les activités d'emploi et entretien de relations très étroites avec l'industrie;
- vi) Elaboration de méthodes adéquates pour l'évaluation des résultats de recherche et diffusion de l'information aux autorités compétentes et au secteur privé;
- vii) Formation pédagogique en vue d'encourager l'innovation dans l'enseignement et la participation des enseignants à l'élaboration et à l'application des réformes de l'enseignement, aux innovations; formation des chercheurs afin de résoudre les problèmes éducationnels.

b) Examiner les stratégies pour l'utilisation maximale des compétences, de l'infrastructure d'accueil et des dispositifs institutionnels des établissements africains d'enseignement supérieur.

c) Aider à définir les priorités de coopération régionale et internationale dans la recherche en matière d'éducation, dans la formation du personnel, dans la production du matériel pédagogique, dans la publication des manuels en usage dans les établissements de niveaux élémentaire, secondaire et supérieur pour l'échange d'informations et pour le développement de la science et de la technique.

d) Formuler une stratégie de formation d'une main-d'oeuvre qualifiée en vue de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales non exploitées de l'Afrique pour assurer le transfert et l'adaptation des techniques aux besoins locaux, pour encourager l'effort communautaire et le développement rural.

3. L'objectif de la Conférence était également de permettre un échange d'idées sur les moyens d'élever le niveau intellectuel de l'ensemble de la population africaine pour le plus grand bien des sociétés africaines et sur la mesure dans laquelle les établissements d'enseignement supérieur pourraient aider au développement de la science et de la technique et participer à l'effort de développement aux niveaux national et régional.

4. Les participants à la Conférence ont, dans leurs conclusions et recommandations, réitéré que le principal objectif du Plan d'action de Lagos est de bâtir sur une fondation ferme, une économie autonome et intégrée qui permettrait notamment d'assurer l'autosuffisance en matière de production alimentaire et de parvenir à un degré d'industrialisation qui puisse affranchir l'Afrique du sous-développement et de la dépendance économique. Ils ont affirmé que la réalisation de cet objectif constituait un défi pour les établissements d'enseignement supérieur qui devaient examiner le rôle qui leur incombe dans les domaines suivants :

- i) Mise en valeur des ressources humaines afin de répondre aux besoins de développement socio-économique des États africains;
- ii) Moyens et connaissances scientifiques et technologiques essentiels à la promotion du développement rapide et à l'indépendance économique;
- iii) Coopération avec les instances gouvernementales et autres agences de développement dans le domaine de la planification et de l'exécution des programmes de développement socio-économique.

II. Suivi de l'application des conclusions et recommandations de la première Conférence

5. Les participants à la première Conférence ont, dans leurs recommandations, indiqué que les éléments suivants doivent bénéficier de la plus haute priorité :

a) Popularisation des objectifs et de la stratégie du Plan d'action de Lagos grâce à l'organisation de séminaires, d'ateliers et de conférences publiques ou l'incorporation de ces objectifs dans les programmes d'enseignement des universités;

b) Production de manuels et de matériel pédagogique, détermination de la composante du programme des manuels et adoption de mesures de consultations en vue de l'élaboration de manuels adaptés aux besoins de la région;

c) Production de matériels et d'outils pédagogiques nécessaires à l'amélioration des activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur;

d) Utilisation maximale des ressources de l'enseignement - notamment les compétences du personnel, l'infrastructure d'accueil, les moyens d'enseignement et autres tels que les laboratoires - pour :

- i) augmenter les effectifs et l'efficacité des établissements d'enseignement;
- ii) les lier aux centres d'activités socio-économiques;
- iii) promouvoir la notion d'étude pendant le travail et de travail pendant l'étude.

e) Réorientation des programmes d'enseignement et de cours tout en améliorant l'enseignement afin de rendre les étudiants plus sensibles aux besoins de développement socio-économique et de relier les activités d'enseignement et d'étude aux activités de production et de service dans le monde du travail;

f) Promotion du développement rural en faisant participer les universités aux efforts de développement rural intégré tels que les programmes de santé publique, d'alphabétisation et d'éducation des adultes et d'autres programmes et instruments de service de vulgarisation propres à enrichir le processus de formation des communautés rurales;

g) Prestation de services d'experts-conseils par le biais de la création au sein des universités d'un consortium d'experts-conseils qui s'occuperaient de recherche appliquée pour aider les gouvernements dans l'analyse des problèmes de développement et la recherche de solutions à ces problèmes ainsi que pour accroître les recettes des universités;

h) Augmentation des possibilités de formation pour le personnel enseignant des universités de manière à permettre aux universités d'être autonomes en ce qui concerne le personnel de haut niveau.

6. En application des recommandations précitées, les activités et les différentes actions entreprises au cours de la période de février 1982 à décembre 1984 ont porté essentiellement sur les domaines suivants :

a) Production de manuels et de matériel pédagogique

7. En réponse aux propositions du Secrétaire général de l'Association des universités africaines sur l'application des recommandations de la Conférence, l'AAU et la CEA ont, en juillet 1982, organisé à Addis-Abeba une réunion pour se pencher sur cette question. Au cours de cette réunion, l'attention des participants a porté essentiellement sur deux points :

- i) Les différents moyens d'appliquer les recommandations de la Conférence sur la production de manuels traitant des questions de développement ainsi que la production de matériel pédagogique;
- ii) Le rôle qui incombe à la CEA dans l'application des recommandations à tous les niveaux.

8. Les participants à la réunion ont indiqué qu'il conviendrait de faire clairement la différence entre la production de manuels traitant des questions de développement et la production de matériel pédagogique et de s'occuper séparément des deux domaines.

9. S'agissant de la première question, il a été noté que la CEA pourrait jouer un rôle directeur dans la production de manuels et devrait être chargée de coordonner les diverses activités dans ce domaine. Si la CEA ne disposait pas des ressources nécessaires pour financer cette entreprise, elle avait par contre l'expérience et les experts nécessaires dans les divers domaines parce qu'elle était de longue date au service des économies des pays africains. A cet égard, il a été noté que la CEA était en mesure non seulement de fournir la masse précieuse de données accumulées sur les diverses pratiques économiques mais également d'identifier les problèmes actuels sur le plan régional et de réaliser des études prospectives sur les futures tendances des économies des pays africains. Ces informations contribueraient sans doute énormément à l'élaboration des programmes d'enseignement appropriés aux différents niveaux de formation et constitueraient également un matériel de base utile à la recherche académique. La CEA pourrait également assurer la direction de la recherche pour la production de ces manuels, l'élaboration et l'évaluation des programmes de travail ainsi que la révision des méthodes pédagogiques.

10. A la suite de cette réunion, il a été créé un comité directeur composé de la CEA, de l'AUA, de l'Unesco et de l'OUA pour coordonner les activités de ces organisations en matière de production de manuels et d'autres matériels pédagogiques. L'une des principales questions qui se sont posées portait sur la nécessité de mobiliser des fonds pour financer ces activités. L'Unesco a déjà donné le ton et a fourni à l'AUA la somme de 20 000 dollars pour la production de manuels de biologie. Les autres campagnes de mobilisation de fonds n'ont malheureusement pas connu le même succès.

11. S'agissant de la production de matériel pédagogique, il ressort d'une étude préliminaire réalisée par l'AUA en 1982 que de nombreux pays africains ont fait de grands efforts pour concevoir et produire le matériel pédagogique approprié à l'usage des institutions nationales. Une étude détaillée du matériel pédagogique existant était prévue pour 1984 et 1985 au niveau des différentes sous-régions de manière à déterminer les zones sur lesquelles il conviendrait de porter l'essentiel des efforts de production de matériel pédagogique.

b) Utilisation maximale des ressources dans les établissements africains d'enseignement supérieur

12. Entre 1982 et 1984, la CEA a chargé des consultants nationaux du Botswana, du Swaziland, du Malawi, du Libéria, du Kenya et de l'Ethiopie de réaliser dans leurs pays respectifs des études sur l'utilisation maximale des ressources dans les institutions africaines d'enseignement supérieur.

13. D'une manière générale, les consultants ont, dans leurs rapports :

a) Etudié l'utilisation des ressources disponibles dans leurs pays respectifs ainsi que l'organisation et le fonctionnement des activités relatives aux programmes dans les établissements d'enseignement supérieur de manière à explorer la possibilité d'accroître les effectifs dans les institutions compte tenu :

- i) de l'offre et de la demande de personnel dans des secteurs prioritaires de l'économie;
- ii) des modifications qui pourraient être apportées aux programmes et aux facultés pour que les étudiants puissent à la fois apprendre et travailler.

b) Procédé à une évaluation de l'utilisation optimale des ressources dans les établissements d'enseignement supérieur pour assurer un accroissement des effectifs et une orientation professionnelle, effectuer des recherches sur les moyens de préparer les étudiants à entrer dans le monde du travail et lancer des programmes de travail et d'étude dans les universités;

c) Evalué les relations existantes entre d'une part l'enseignement, l'étude et les activités de recherche dans les universités et d'autre part les centres d'activités socio-économiques situés dans l'environnement immédiat des institutions. Les rapports ont porté essentiellement sur :

- i) Les stratégies propres à assurer l'utilisation maximale des infrastructures notamment le matériel pédagogique et l'infrastructure d'accueil;
- ii) Le nombre de jours pendant lesquels le personnel est en congé;
- iii) L'importance de la sous-utilisation des ressources (humaines et matérielles) et la relation qui existe entre cette situation et la nécessité d'accroître les effectifs ainsi que le nombre maximal d'étudiants qui peuvent être effectivement absorbés par une faculté ou un département donné à chaque admission;
- iv) Le nombre d'étudiants remplissant les conditions minimales d'admission mais qui n'ont pu avoir accès aux établissements d'enseignement supérieur en raison du manque d'infrastructures pédagogiques et de l'insuffisance de l'infrastructure d'accueil présidentielles; on y suggère les moyens de les inscrire dans un programme au titre duquel les étudiants passeraient une partie de l'année à l'université et le reste de l'année sur le terrain (préparation à la vie professionnelle) ce qui permettra de maximiser l'utilisation des infrastructures et de lier l'enseignement à la vie professionnelle;
- v) L'évaluation des cours dispensés, leur rapport avec les besoins socio-économiques, leur organisation et leurs besoins en termes de personnel, de matériel et de temps;

- vi) L'évaluation des programmes d'enseignement pour faire en sorte que l'éducation reçue ait une orientation professionnelle et soit liée au monde du travail permettant ainsi de préparer les étudiants à la vie professionnelle et de leur donner une orientation appropriée; on y recommande une stratégie opérationnelle de consultation permettant d'établir des rapports de coopération entre d'une part l'administration et le personnel académique des institutions et d'autre part les centres d'activités économiques et sociales.

14. Sur la base des conclusions précitées, les rapports contiennent des recommandations sur :

a) Les ressources nécessaires à un accroissement des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur de sorte qu'une bonne partie de la population puisse avoir accès à l'enseignement supérieur;

b) Les secteurs de l'économie ayant des besoins pressants de personnel de manière à réorienter les programmes éducationnels et de préparation à la vie professionnelle en fonction de ces domaines critiques;

c) Les stratégies et modalités de fonctionnement en ce qui concerne :

i) les orientations de l'enseignement supérieur en fonction des besoins économiques, notamment les cours et les méthodes éducationnelles;

ii) la recherche orientée vers les besoins socio-économiques et la production de biens et de services;

iii) l'utilisation maximale du personnel, du matériel pédagogique et de l'infrastructure d'accueil.

d) L'orientation de l'éducation vers le travail pour qu'on puisse étudier tout en travaillant et vice-versa;

e) Utilisation efficace des techniques de téléenseignement pour qu'on puisse travailler tout en étudiant et vice-versa.

15. Les auteurs des rapports ont également suggéré des stratégies pour l'utilisation optimale des amphithéâtres et des salles de cours, de l'infrastructure d'accueil, des laboratoires, des bibliothèques et des ressources en personnel de même que pour la mise au point d'un enseignement africain et la réorganisation de programmes de service national en fonction du processus de développement, des problèmes africains et des perspectives dans le cadre de la stratégie du développement de l'Afrique telle qu'énoncée dans le Plan d'action de Lagos. Ces projets de stratégies tiennent compte en particulier :

i) de la nécessité de réaliser l'autonomie collective aux niveaux régional et sous-régional;

ii) de l'autonomie et de l'autosuffisance dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines.

c) Contenu des programmes et orientation de l'enseignement

16. Les efforts de réorientation de l'enseignement vers les besoins de développement socio-économiques des Etats africains ont commencé modestement. La CEA et l'OUA ont établi en commun un document technique intitulé "les stratégies africaines de développement et leurs implications pour l'éducation" qui a été présenté à la Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des Etats membres d'Afrique tenue à Harare (Zimbabwe) en 1982. Le document constitue une évaluation des principaux problèmes et des perspectives en matière de développement des ressources humaines en Afrique; les auteurs y mettent en lumière les stratégies africaines de développement et leurs implications pour le développement de l'éducation.

17. Il a été indiqué dans le document que les Etats membres se devaient de réorienter leur système éducatif compte tenu des besoins socio-économiques de l'Afrique en prenant les mesures suivantes :

- i) Diversifier les programmes d'enseignement de manière à tenir compte des aspects qui permettraient d'accroître les activités de production et les activités rémunératrices telles que la construction, le travail du cuir, le travail du bois, le travail des métaux; la poterie, la vannerie, le tissage, l'artisanat, le théâtre, la danse et l'agriculture en faisant de ceux-ci des matières d'enseignement à part entière;
- ii) Orienter la recherche et l'expérimentation vers les activités de production et les problèmes de développement. La recherche devait être axée sur la production de biens et services tels que les pièces détachées, les outils agricoles et les produits chimiques de même que vers un accroissement de la productivité;
- iii) Redresser le déséquilibre entre l'enseignement général et l'enseignement technique professionnel, puisque l'enseignement est actuellement orienté excessivement vers l'enseignement général;
- iv) Promouvoir l'enseignement des matières scientifiques, techniques et technologiques. Il faudrait s'employer à augmenter le nombre des enseignants des matières scientifiques et techniques en encourageant la formation des enseignants des sciences, des mathématiques, de l'agriculture et de la technique;
- v) Compléter l'éducation de type classique par un enseignement des sciences dans le cadre d'une formation de type non classique : il semble que les méthodes éducationnelles actuelles comportent des lacunes et ne donnent pas à tout le monde la possibilité d'avoir accès à l'enseignement. Les méthodes employées n'ont pas été efficaces et n'ont permis d'acquérir ni les connaissances ni les compétences nécessaires.

d) Popularisation des objectifs du Plan d'action de Lagos

18. Au cours de cette période, les mesures entreprises dans ce domaine ont consisté essentiellement à faire prendre conscience aux établissements d'enseignement supérieur des incidences du Plan d'action de Lagos sur la mise en valeur des ressources humaines.

A cet égard, la CEA et l'AUA ont envoyé une lettre circulaire aux établissements d'enseignement supérieur les invitant à organiser des conférences et des séminaires sur le Plan d'action de Lagos. En outre, des exemplaires du Plan d'action de Lagos ont été envoyés à tous les chefs d'institutions d'enseignement supérieur pour qu'ils puissent les mettre à la disposition de leur personnel et de leurs étudiants.

III. Efforts déployés par les universités et les Etats africains

a) Education, formation, gestion de la main-d'oeuvre et emploi

19. Au cours de la période 1982-1984, les principaux objectifs des activités de la CEA dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la gestion de la main-d'oeuvre et de l'emploi étaient d'aider les Etats membres à examiner et évaluer leurs politiques et programmes dans les domaines de l'éducation et de la formation et de faire des recommandations sur les moyens de les adapter aux besoins socio-économiques nationaux, de développer les capacités de formation des établissements d'enseignement et de revoir les dispositions prises par les institutions pour organiser sur place les examens, déterminer des qualifications répondant à des critères nationaux et assurer l'acréditation pour l'exercice des professions; cela constituerait la base d'améliorations éventuelles qui seraient apportées aux politiques, programmes et mécanismes en vue d'une planification efficace de la main-d'oeuvre et de l'emploi.

20. Des ateliers nationaux sur la planification et l'administration de l'enseignement ont été organisés en collaboration avec les universités nationales en Zambie et en République-Unie de Tanzanie. Les ateliers ont porté essentiellement sur les manières d'aborder les questions de la planification de l'enseignement, de la collecte et de l'analyse des données, de la détermination des coûts de l'éducation, de l'administration et de l'emplacement des écoles. En ce qui concerne le développement des services s'occupant de l'orientation et des textes psychologiques et professionnels, des ateliers ont été organisés en République-Unie de Tanzanie en collaboration avec le personnel enseignant de l'Université de Dar es-Salaam, de même qu'au Malawi et en Zambie. Dans le cadre des efforts déployés en vue d'améliorer l'enseignement dans les universités pour le personnel enseignant, des ateliers nationaux et sous-régionaux ont été organisés au Zimbabwe, en Ouganda, au Lesotho, au Botswana et au Kenya avec des observateurs de Maurice, de la Sierra Leone, de l'Egypte, du Soudan, de la Somalie et du Malawi.

b) Possibilités de formation pour les éducateurs et le personnel enseignant des universités

21. Les participants à la Conférence ont mis l'accent sur l'importance d'une main-d'oeuvre qualifiée et ont déploré le manque de ce type de main-d'oeuvre en particulier dans les domaines de la science, de la mécanique et de la technique. Il ressort d'une étude préliminaire effectuée par l'AUA en 1982 et portant sur 100 universités africaines qu'au cours d'une période de cinq ans, on avait besoin de 40 000 enseignants pour dispenser des cours dans les universités.

22. Dans le cadre de ses efforts pour faire face à cette demande, l'AUA a créé un fonds de coopération interuniversitaire pour aider à la formation du personnel. Pour modeste qu'il soit, ce fonds constitue un pas dans la bonne direction. Des informations relatives à ce fonds peuvent être obtenues auprès du Secrétaire général de l'Association.

c) Publications techniques produites par les organisations et organismes internationaux

23. Le rapport et les documents techniques de la première Conférence des vices-recteurs, présidents et recteurs des établissements d'enseignement supérieur en Afrique tenue en 1982 ont été reproduits et seront bientôt envoyés à tous les établissements d'enseignement supérieur en Afrique.

d) Enseignement de la science et de la technique

24. La plupart des pays africains ont commencé à assurer une formation dans les domaines de la science et de la technique. L'accent a été mis au niveau primaire sur l'enseignement intégré de la science, au niveau secondaire sur les programmes techniques et professionnels et au niveau supérieur sur la recherche scientifique liée au développement, à la formation des hommes de science, des techniciens de haut niveau et des ingénieurs.

25. Dans de nombreux pays africains, les moyens nécessaires ont été fournis pour l'enseignement de la science, y compris des laboratoires, des jeux de matériel scientifique et l'élaboration d'un programme d'enseignement approprié. Un certain nombre de pays africains ont entrepris des recherches pour la mise au point de matériel scientifique à faible coût.

e) Réformes de l'enseignement

26. Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays africains ont rapporté que des progrès quantitatifs importants ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation. Des réformes avaient été introduites pour mieux adapter l'éducation aux besoins nationaux. Les méthodes pédagogiques ont influé de plus en plus sur l'environnement communautaire et l'usage des langues nationales a été fortement encouragé.

27. De nombreux pays ont adopté des politiques orientées vers la décentralisation de la gestion des systèmes d'enseignement grâce à la création d'organismes locaux, provinciaux et régionaux auxquels sont confiées les responsabilités de gestion et d'administration des écoles.

28. Les pays mettent de plus en plus l'accent sur l'éducation au service de l'autonomie avec l'introduction du travail productif dans l'enseignement, de la connaissance de l'environnement, de la santé, de la nutrition, de l'agriculture, de l'artisanat et des matières techniques. Des méthodes novatrices de formation des formateurs ont par conséquent été introduites par le biais d'une formation préalable ou d'une formation en cours d'emploi.